# L'ABEILLE.

*JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.*

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.........$12 } payable d'avance.
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE, $10 }

*NOUVELLE-ORLEANS:*
SAMEDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1840.


CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
## WILLIAM H. HARRISON
*DE L'OHIO.*
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
## JOHN TYLER,
*DE LA VIRGINIE.*
POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.
*Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.*

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. District—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. District—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. District—LOEUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. District—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. District—SETH LEWIS, des Rapides.

### LE GENERAL HARRISON ET L'ABOLITIONISME.

Nous soumettons à nos lecteurs le passage suivant d'un discours prononcé par le général Harrison, le 26 août dernier à Carthage, Ohio. C'est la meilleure réponse qu'on puisse faire à ceux qui soutiennent que notre candidat recule devant des professions de principes. On verra par cet extrait que le général Harrison soutient toujours cette doctrine que "la liberté "de discussion garantie par la constitution, ne sau"rait aller jusqu'à mettre en doute les droits et "prérogatives des Etats; et que par conséquent la dis"cussion du sujet de l'abolitionisme est inconstitution"nelle."

Après avoir établi en thèse générale que la liberté de discussion découle naturellement de la lettre et de l'esprit de la constitution, le général Harrison ajoute:

"Je dois cependant saisir cette occasion pour répéter ce que j'ai déjà dit que la discussion du droit de quelques uns des Etats composant l'Union de posséder des esclaves, discussion agitée dans des assemblées de citoyens des autres Etats où l'esclavage n'existe pas, est contraire à l'esprit de la Constitution. Si cette discussion est tolérée par une large interprétation de la Constitution, elle est prohibée par les principes généraux sur lesquel est basé notre gouvernement.

"Notre Union est comme une association ordinaire composée d'un certain nombre d'individus fournissant chacun un capital donné, soumis à la disposition de la majorité des associés, mais se réservant naturellement la libre disposition du reste de leur fortune. Les sociétaires n'ont de droit, ni individuellement ni collectivement qu'au capital affecté et nullement au capital réservé. Telle est à peu près la théorie de notre gouvernement général. Les Etats ont abandonné certaines prérogatives au gouvernement général et se sont naturellement réservés toutes les autres. Il est donc évident que ni le gouvernement général, ni les Etats pris individuellement, ni les citoyens des Etats ne peuvent exercer le moindre contrôle sur les prérogatives réservées.

"Si cette opinion est fondée, il s'ensuit que les discussions, dans des assemblées publiques, portant sur les institutions privées des autres Etats dans le but de les modifier, n'ont jamais été ni prévues ni sanctionnées par aucun de ceux qui ont adopté la Constitution. Par exemple, nous sommes ici 3000 personnes ayant le double caractère de citoyens de l'Ohio et de citoyens des Etats Unis. Comme citoyens de l'Ohio nous pouvons discuter sur tous les sujets qui concernent notre politique intérieure; nous pouvons passer des résolutions, pétitionner, &c; comme citoyens des Etats Unis, nous pouvons discuter tous les sujets de politique générale, pétitionner le gouvernement général, &c. Mais, ni comme citoyens de l'Ohio, ni comme citoyens des Etats Unis nous ne pourrions, sans empiéter sur l'esprit de la Constitution, discuter un sujet qui concernerait exclusivement un autre Etat.

"L'esclavage se trouve dans ce cas ainsi que beaucoup d'autres sujets. Il est inconstitutionnel de s'en occuper...."

On nous assure que M. G. Montamat a été nommé maître de poste de la Nouvelle-Orléans.

### CONVENTION DE BATON-ROUGE.

Les whigs de cette ville dont l'intention est de se rendre à la convention whig de Bâton Rouge, le 28 du courant, sont priés de s'assembler à la chambre de la Cour de Paroisse, au-dessus du bureau de la Poste, mardi soir, 22 du courant, à 7 heures.

J. A. AMELUNG,
Président du Comité d'arrangement.

### ENCORE LE COURRIER DES ETATS-UNIS!

Tandis que nous écrivions hier, à propos du *Courrier des Etats-Unis*, un article d'une modération et d'une réserve et excessives que beaucoup de gens nous en ont blâmé, la malle nous apportait une nouvelle diatribe du Journal de New-York. Cette attaque, comme la première, plus que la première, a l'intention d'être insultante et n'y parvient pas; elle ne nous fera pas manquer aux principes qui nous dirigent; car nous n'en changerons pas en vingt-quatre heures! Il nous suffit d'avoir établi nettement notre position ainsi que celle de notre adversaire; il nous suffit d'avoir montré de quel côté se trouvent la raison et l'urbanité; nous ne voulons rien de plus. Notre cause est trop belle pour que nous la gâtions jamais par une polémique personnelle, et pas plus aujourd'hui qu'hier nous ne répondrons à des injures qui ne peuvent nous atteindre. Nous savons trop combien il est dangereux de confier la direction de la presse à des écrivains....ramassés au premier coin de rue, et qui n'ont point la conscience de ce devoir, qui doit être l'évangile du journalisme, nous voulons dire le respect de soi-même, d'où découle toujours le respect des autres."—Nous ne l'oublierons jamais. Quant à l'éditeur du *Courrier des Etats-Unis*, nous l'engageons à relire ces paroles qu'il reconnaîtra sans peine et dont il pourra faire son profit:

"Un des vices, une des plaies honteuses de la presse, c'est l'abus hideux de l'injure et de la personnalité. Ce vice provient d'un double défaut d'éducation humaine et littéraire. L'homme véritablement instruit et digne de conseiller les autres, est celui qui a, tout à la fois, la pudeur du langage et celle du monde. L'écrivain, dépouillé de ce frein, qui ne professe point, en tout et partout, cette double religion; qui n'est pas initié à cette suprême sobriété de la parole qui est la sauvegarde des mœurs policées, cet écrivain est up f.u aux mains duquel on confie la torche et le glaive. Au lieu de défendre et d'éclairer, il incendie et il tue. Il n'y a que les hommes d'expérience qui sachent et n'oublient jamais qu'un *mot* a besoin que d'un instant pour devenir un *fait*, et combien il y a près l'une mauvaise parole à une mauvaise action!"

C'est la seule réponse que nous avons à adresser au journaliste de New-York; c'est la seule que le *respect de nous-même* nous permette! Il est d'ailleurs, à défaut de celui-là, encore un autre sentiment qui nous fermerait la bouche.

3me. Lettre.

A monsieur l'éditeur de l'Abeille.

Je repousse donc M. Van Buren de toutes mes forces, comme représentant du parti qui nous a ruinés, comme ancien abolitioniste et comme administrateur incapable, pour me servir de l'expression la plus mesurée.

Repousser un candidat, c'est assez dire qu'on soutient son concurrent. Et en effet je donnerai mon faible mais bien cordial appui au général Wm. H. Harrison.

Ici, Monsieur, permettez moi de vous faire une confidence! Lorsque la nouvelle de la nomination de la convention de Harrisbourg me parvint, je ne cherchai point à cacher mon mécontentement: je méconnaissais complètement Harrison et ma première pensée fut de ne voter pour aucun des deux candidats. Cependant je résolus avant de me retirer dans ma tente d'étudier le caractère et la vie du candidat de l'opposition comme j'avais étudié celle de M. Van Buren. Cette étude m'a convaincu de deux choses, à savoir qu'il n'y a pas de caractère, quelque beau quelque grand qu'il soit, qui ne puisse être noirci, momentanément du moins, par la calomnie et qu'on est toujours disposé à prendre au mot la véritable modestie. Ainsi on a eu bien vite oublié, moi tout le premier, les services éminens que Harrison a rendus à son pays et ses victoires sur les anglais et les indiens pour ne se souvenir que des attaques calomnieuses dont il a été l'objet lors de sa première candidature.

En pourtant quelle carrière a été mieux remplie que celle du général Harrison? Soldat à dix huit ans par dévouement patriotique, il parvient rapidement aux plus hauts grades par son courage et son intelligence; il gagne plusieurs batailles et force les ennemis de son pays à faire la paix. Il est successivement administrateur, législateur et négociateur. En un mot on le trouve toujours partout une période de quarante années là où il y a eu du danger ou une grande responsabilité.

Toute fois l'oubli dans lequel il était tombé s'explique aisément. On s'avance moins par le savoir que par le savoir faire, et le talent de se faire valoir dans le monde est le plus nécessaire pourrait même être le premier de tous. Or le général Harrison n'a jamais rien entendu à cette charlatanerie sur laquelle reposent la plupart des grandes réputations. A peine s'était-il débarrassé de ses fonctions publiques qu'il allait s'enterrer dans sa ferme en retraite et l'agriculture [illegible] ... nos fonctions nouvelles; comme un vrai et tout ... un homme de Plutarque.

Le général Harrison est un de ces hommes qui gagnent à être connus, car toutes leurs pensées sont honnêtes, tous leurs sentimens purs, toutes leurs intentions droites.

Après avoir eu des millions entre les mains, après avoir disposé de millions d'acres de terre, le général Harrison s'est trouvé en sortant des affaires publiques plus pauvre qu'il ne l'était en y entrant, sans avoir jamais cessé d'être sagement économe.

Aussi l'étude réfléchie et impartiale de la vie de cet homme remarquable m'a-t-elle inspiré une profonde vénération pour lui et le plus vif désir de le voir porter à la présidence. Et je n'hésite pas à le dire, s'il y a un homme capable de neutraliser la funeste tendance de l'administration actuelle vers le despotisme, c'est le général Harrison, le Washington de l'Ouest.

Agréez, &c.
L'ERMITE DE LA LOUISIANE.

### MEETING.

Une nombreuse assemblée des whigs démocrates de la paroisse Ascension, a été tenue, suivant l'avis qu'on en avait donné, à la salle de bal de Mr. F. Terrio, à Donaldsonville, le dimanche 13 septembre 1840. L'assemblée fut appelée à l'ordre par M. R. W. Nicholls: t organisée par la nomination de Mr. Narcisse Landry à la présidence. Messrs. Ed. Gaudin et Valery Landry furent nommés vice-présidents, et Messieurs Ed. Nicholls et Alp. Bercegeay, secrétaires.

Le président ayant expliqué que le but de l'assemblée était de prendre des arrangements pour seconder les whigs de la Louisiane et d'agir de concert avec eux dans la convention générale qui aura lieu lundi 28 courant, à Bâton-Rouge. Sur motion, Messrs. Wade Gibert, J. C. Barthélemy, R. W. Nicholls, G. F. Connely et le Dr. J. B. Pusson ont été nommés d'un comité pour considérer et faire un rapport sur ce sujet et pour rédiger des résolutions exprimant les sentiments de l'assemblée sur l'état présent des affaires publiques.

Le comité s'étant retiré un moment, notre digne représentant au Congrès, pour ce district, l'hon. E. D. White, adressa à l'assemblée un discours plein de dignité et d'éloquence qui fut souvent interrompu par les plus vifs applaudissements.

L'hon J. S. Armant, notre sénateur d'état, prit ensuite la parole, recommandant aux Whigs l'activité et la plus grande vigilance dans l'élection de novembre.

M. R. W. Nicholls, comme rapporteur du comité chargé de la rédaction des résolutions étant venu soumettre les résolutions suivantes, sur motion, elles furent adoptées à l'unanimité:

Attendu, que nous croyons le droit d'examiner librement et de censurer hautement les actes et la conduite de ses officiers publics, un des plus beaux privilèges et le premier devoir des citoyens d'un gouvernement républicain; et que l'emploi constant de ce droit, par le peuple, offre le plus sûr abri contre l'usurpation et les abus arbitraires du pouvoir officiel.

Et attendu, que la position précaire du pays, en ce moment, rend une franche exposition des sentiments publics nécessaires et convenable—Il est résolu, que dans l'opinion de cette assemblée les principes et les mesures propagés par la présente administration, sont entièrement en opposition avec les maximes de la saine démocratie. Que sa politique est contraire à l'esprit de la Constitution et tend à détruire le vrai sens de notre gouvernement; que ses nombreux abus, ses pernicieuses et dangereuses innovations, sur les théories établies et les usages reçus du gouvernement, son implacable guerre contre tous les grands intérêts de la nation, ses efforts réitérés pour concentrer le pouvoir dans les mains de l'exécutif, sont justement calculés pour faire naître les craintes d'un peuple intelligent et libre.

Résolu, que croyant dans la foi démocratique qui animait le parti Jacksoniste en 1828,

Nous soutenons,

Que les deniers de la nation devraient être administrés par la plus prudente et sage économie. Que l'indépendance législative devrait être garantie en retirant à l'exécutif l'exercice d'aucune faveur envers les membres du Congrès.

Que la franchise électorale devrait être protégée contre la funeste influence des employés fédéralistes du gouvernement. Que les capacités, l'honnêteté et la fidélité devraient être les seuls titres requis pour parvenir au service public. Que l'ambition du président devrait être conservée au bien public en limitant le temps de son pouvoir à un seul terme.

Résolu que la présente administration a perdu tous ses droits à la confiance publique en s'écartant de ces importantes mesures de réforme démocratique.

Résolu que bien qu'il arrive quelquefois aux partis de changer de noms en conservant leurs principes, plus fréquemment encore ils changent de conduite, de caractère et de principes en conservant leurs noms, et que dans les maximes et les mesures de la présente administration, mais plus particulièrement encore;

Dans la servile doctrine, "Aux vainqueurs les dépouilles."

Dans l'affreux principe que le Président est le suprême arbitre de la Constitution;

Dans le coupable projet de détruire l'indépendance des juges en changeant la tenue de leurs charges dans l'odieux bill de Sous Trésorerie et dans son bill inconstitutionnel sur les milices, qui tendent tous effroyablement et d'une manière non-équivoque à augmenter l'influence et la puissance de l'exécutif, nous entrevoyons clairement les exécrables traits du vieux fédéralisme dont les efforts de consolidation et de centralisation vinrent échouer aux pieds de l'incomparable républicanisme des Jefferson, Madison et des autres zélés champions de la démocratie et du droit des Etats.

Résolu, que pour ces raisons et d'autres également graves, nous considérons la réélection de Martin Van Buren, comme une calamité pour la nation.

Résolu, que le patriotisme éprouvé de William H. Harrison, ses éminents services en paix et en guerre, son attachement aux vrais principes de la démocratie, la simplicité de son caractère et de ses manières, son intégrité irréprochable et par dessus tout l'insigne pureté de sa vie privée, sont de sûrs garants pour le peuple Américain, et que, confiés à ses soins les intérêts et les libertés du pays seront sauvés.

Résolu, que par le martyr politique et volontaire qu'il a encouru en défendant les droits et les intérêts du Sud, lors de la grande question du Missouri, et pour la chaleureuse et patriotique défense qu'il a soutenue pour ses institutions, dans ces derniers temps et en dépit des fanatiques du Nord, la gratitude de chaque fils du Sud, lui est acquise en plus grande part qu'à tout autre de ses collègues survivants, et que les Etats de la Virginie, Caroline du Nord, Kentucky, et de la Louisiane ont donné une preuve éclatante de l'intention qu'ils ont de solder leurs dettes de reconnaissance en novembre prochain.

Résolu, que nous supporterons de tous nos efforts la cause de Harrison, Tyler et Réforme. Que nous approuvons fortement le but de la convention générale des Whigs-Démocrates de l'Etat qui doit se tenir à Bâton Rouge, le 28 courant, et que quarante délégués seront nommés pour y présenter la Paroisse Ascension à la dite convention.

Et sont en conséquence nommés:

| | |
|---|---|
| MM. Henry Johnson, | N. Bourdier, |
| Valery Landry, | G. F. Connelly, |
| J. C. Barthelemy, | J. Landry, |
| R. W. Nicholls, | O. Ayraud, |
| Wade Gibert, | B. W. Lawes, |
| Arsène Hebert, | A. Gilbert, |
| J. Dominique, | Miguel Ourso, |
| Dr. E. Duffel, | Dr. Prévost, |
| O. B. Judice, | John Penny, |
| G. Dannequin, | Newton Moore, |
| A. F. Righter, | J. Aristide Landry, |
| J. B. Mollère, | Gine Hatkinson, |
| Adolphe Maurin, | J. Boyd, |
| Edouard Gaudin, | A. Bridges, |
| Alp. Bercegeay, | J. P. Vials, |
| V. Maurin, | O. P. Elser, |
| Edw. F. Nicholls, | Thomas Comes, |
| D. J. B. Tusson, | J. Gonzales, |
| A. McCollom, | Juben Landry, |
| Ed. Peursine, | Augustin Richard. |

Sur motion, M. Narcisse Landry a été nommé président de la délégation—Et tous les Whigs-Démocrates de la Paroisse ont été invité, d'agir comme membres de la Convention, sans autre nomination que la présente.

Résolu, que les remerciements de l'assemblée soient offerts à l'honorable E. D. White, pour le discours qu'il lui a fait.

Résolu que les délibérations soient publiées dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Les remerciements de l'Assemblée et à M Fd. Terrio pour l'usage de la Salle.

L'assemblée s'est ajournée jusqu'à nouvelle convocation.

NARCISSE LANDRY, Président.

ALP. BERCEGEAY, } Secrétaires.
ED. NICHOLS, }

### *INTERIEUR.*

### RECOLTE DE COTON.

Tous les journaux que nous recevons de l'intérieur s'accordent à dire que la récolte de coton sera en grande partie détruite par la chenille.

VERMONT—Le triomphe est complet: Toute la délégation congressionnelle whig, le gouverneur whig élu par une majorité de DIX MILLE voix, et une majorité whig immense dans les deux branches de la Législature!

La délégation de la Louisiane pour la solennité de Bunker Hill, sera de plus de deux cents personnes; l'honorable M. Chinn en aura la présidence.

Il y a eu à Wheeling une convention whig composée de délégués de l'Ohio, de la Pensylvanie et de la Virginie. Le nombre des personnes présentes est évalué à *trente-cinq mille*. Le juge Lawrence, du comté de Washington, a été nommé président.

Henry Lewis, ancien caissier de la banque de Schuylkill, dont nous avons dans le temps annoncé la fuite est retourné à Philadelphie.

Extrait du *Gladiateur* de Vermillionville du 12:

Nous annonçons avec plaisir l'arrestation du fils de Jean Louis, jeune nègre âgé d'environ 18 ans, qui était parti avec son père, et qui, dirigé par un semblable brigand, n'aurait pas manqué de marcher sur ses traces, et de devenir par conséquent un sujet aussi recommandable que lui. Il a été arrêté sur le bayou Chêne où probablement ils étaient ensemble. Plusieurs personnes sont parties pour aller à sa poursuite et tout nous porte à croire que son arrestation ne doit pas tarder d'avoir lieu. Voilà donc, grâce à la vigilance de nos concitoyens, tous les fauteurs de l'insurrection arrêtés ou punis, et nous espérons que cette vigilance ne sera, de longtems, mise à l'épreuve.

On lit dans la gazette des Attakapas du 12:

Un blanc nommé Thomas Taw a été tué le vendredi 4 courant, au Bayou Chêne, dans cette paroisse, par un particulier nom: é Farmer, qui lui plongea son couteau dans la gorge. Dimanche dernier des plaintes furent portées contre cet homme, les dépositions de quelques témoins furent entendues et le lendemain, le shérif envoya à la poursuite du criminel, mais sans succès, car il s'échappa et il fut impossible de le trouver. Ne connaissant pas entièrement toutes les circonstances de cette affaire, nous nous abstiendrons d'en donner aucun détail jusqu'à ce que nous soyons bien informé à de sujet.

On lit dans la gazette d'Iberville du 19:

L'éboulement dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, semble être entièrement à [illegible] ... [illegible]

A partir de la petite langue de terre, en face de l'ancien magasin de MM. Orillion et Bissell, près de trois arpents de terre en longueur, sur une profondeur moyenne de 30 pieds environ, sont tombés ces jours derniers, de sorte que les paquebots à vapeur qui visitaient régulièrement le village, n'ayant plus de lebarcadère, sont obligés de s'arrêter maintenant presqu'en face de la maison de cour.

Aucune mesure n'a encore été prise pour la construction d'une nouvelle levée. Les autorités municipales, avant de rien ordonner à ce sujet, voudraient constater la solidité du sol dans les limites crevassées; et pour cela il serait nécessaire qu'il y eut au moins une forte pluie.

On nous assure que quelques-uns des propriétaires riverains ont l'intention d'intenter une action en dommage contre la corporation, dans le cas où la nouvelle levée et le chemin public à faire, viendraient à passer sur leurs propriétés, et qu'il leur faudrait abattre leurs maisons.

## *VARIÉTÉS.*

### LE LISERON.

Dans une de ces rues sombres et étroites qui avoisinent la place Saint-André-des-Arcs, au quatrième étage d'une maison enfumée, un jeune homme accoudé sur une table boiteuse palissait d'ennui sur un Code civil. A la reliure encore fraîche du livre il était facile de s'apercevoir que l'étudiant n'était pas un travailleur forcené et que l'approche des examens avait pu seule le déterminer à s'enseveir vivant, selon sa poétique expression, dans les catacombes du Code civil. L'ameublement de la chambre qu'il habitait était simple et modeste. Il se composait d'un lit en bois sans ciel et sans rideaux, de deux chaises de paille, de la table boiteuse et d'une vieille malle sur laquelle s'étalaient orgueilleusement deux vieilles paires de bottes éculées; quelques vignettes de Gavarni, un cor-de-chasse et un arsenal de pipes de tout âge et de toutes formes, noires, culottées et rangées en bataille, ornaient les murs blanchis à la chaux. Les quelques volumes épars sur la table composaient toute la bibliothèque de l'étudiant. De la fenêtre les regards plongeaient dans la rue triste et solitaire qui semblait un ravin bordé de roches à pic; en face c'étaient de sales et étroites lucarnes d'où sortaient de longs bâtons supportant des haillons flétris et où apparaissait de temps à autre le visage pâle et décharné d'une vieille femme, et on levait les yeux c'était à travers les cheminées grises une échappée de ciel bleu. Comme on peut le croire d'après cette description topographique, Emile Dubreuil (c'était le nom de l'étudiant), se plaisait peu dans son appartement et n'y faisait d'ordinaire que de rares et courtes apparitions. Les examens maudits avaient pu seuls le contraindre à y passer une partie de la journée: aussi, si ses lèvres articulaient la prose du Code civil, son imagination était bien loin: elle s'égarait dans les bois de Meudon, sous les marronniers de Versailles, dans les bosquets de Romainville, elle riait avec quelque jolie grisette sous les allées du Luxembourg, et dansait à la Grande-Chaumière un voluptueux cancan. Quatre murs de plâtre sont si tristes, et la matinée est si belle, le ciel si bleu, les grappes blanches des accacias, les fleurs des tilleuls sont si odorantes! Pour se consoler, le pauvre réclus voulut égayer sa Thébaïde, et donner à sa chambre une parure complète. Il cloua trois planches en forme d'auge, acheta de la terre, des fleurs et plaça son jardin sur sa fenêtre: aux deux extrémités il planta un jasmin et un chèvre-feuille, le milieu du parterre fut ensemencé en graines d'œillets et de giroflées, et chaque matin Emile arrosait ses semis avec amour, et passait des heures entières à écouter pousser ses plantes, comme ses connaissances en horticulture étaient peu avancées, il ne s'aperçut que fort tard qu'au lieu d'œillets et de giroflées ses semis n'avaient produit que de la salade et des carottes; à sa grande surprise son parterre s'était métamorphosé en potager. Emile ensemença de nouveau son jardin, mais les fleurs se changèrent encore en légumes; alors il prit le parti de ne cultiver que des arbustes, mais en dépit de tous ses soins, ses plantes jaunissaient, dépérissaient, s'étiolaient.

C'était par une belle matinée du mois de juin. Emile avait délaissé pour quelques instans le Code civil: appuyé sur la barre de la fenêtre, il suivait d'un air nonchalant les spirales bleuâtres de la fumée qui s'échappait de sa pipe et se laissait aller à la dérive au courant de ses pensées. A vingt ans on a de ces plénitudes de cœur qui ne cherchent qu'à déborder: sans doute Emile Dubreuil rêvait d'une femme: sa tête blonde lui apparaissait au milieu des volubilis grimpans de la fenêtre: sa silhouette gracieuse se dessinait à travers la fumée de sa pipe, quand tout-à-coup une pluie d'eau chaude inonda le songeur et le ramena des régions nébuleuses qu'il parcourait à tire d'aile au sentiment pénible de la réalité.

A l'étage supérieur, précisément au dessus de l'étudiant, demeurait une sémillante grisette. Léontine Bidault était une jolie fille de dix-huit à vingt ans, l'air mutin, la bouche en cœur, le teint frais et rosé; sa taille frêle et souple semblait à l'aise dans son étroit corsage, et son bonnet qu'elle portait en arrière et qu'elle attachait sous son menton coquettement retroussé lui donnait l'air le plus fripon du monde. Sans le vouloir, Emile avait encouru la haine de la grisette; il était aux yeux de Léontine un ours parfaitement insociable: il avait rencontré à diverses reprises dans l'escalier, et il était passé raide et fier sans la saluer une seule fois, sans daigner lui jeter un regard, à elle Léontine Bidault, la plus jolie fille du quartier; c'étaient des torts graves, extrêmement graves et dont elle avait gardé rancune à l'étudiant. Aussi lors de l'apparition du fameux parterre avait-elle imaginé de jeter par la fenêtre une quantité prodigieuse de graines de salade et de carottes sur les plates-bandes scrupuleusement binées et sarclées de l'étudiant; puis, pour faire dépérir ses jeunes arbrisseaux, elle les arrosait quotidiennement d'eau chaude, elle riait comme une folle en pensant à la figure allongée que devait avoir la victime en voyant l'inutilité de ses efforts horticoles. Pour elle, comme elle habitait le dernier étage et qu'elle n'avait pas à craindre les ablutions d'un voisin facétieux, elle voyait avec joie le jardin de sa fenêtre prospérer et fleurir: ses pois à fleurs grimpaient à merveille, ses marguerites ouvraient leurs petites cassolettes parfumées, et embaumaient la mansarde: ce jour là Léontine avait fait sur les arbustes de son voisin son ablution accoutumée: mais la tête de l'étudiant se trouvait au-dessous du parterre, et la tête seule d'Emile Dubreuil fut inondée. La malicieuse grisette s'aperçut de la catastrophe et s'enfuit de la fenêtre en riant aux éclats de son espièglerie: elle se jurait encore à quelque quart d'heure... frappa rudement à la porte de la mansarde; elle ouvrit.

Surpris par cette immersion subite, Emile était sorti de la chambre, furieux, jurant, maugréant et bien décidé à faire une scène violente à sa méchante voisine; mais de même que les plus gros nuages se dissipent devant un rayon de soleil, de même la colère de l'étudiant, qu'il s'était trouvé en présence de une vieille femme édentée, s'évanouit devant le visage frais et souriant de la jeune fille; celle-ci, qui ne s'attendait pas à une pareille visite, rougit d'abord. Mais en voyant la chevelure du jeune homme encore humide, elle ne put retenir un malicieux sourire; elle lui offrit un siège et eut soin de le placer devant la cheminée, où la pièce de conviction, une bouilloire, était renversée encore fumante.

—Je vous avouerai, Mademoiselle, dit l'étudiant, que je suis monté ici dans des intentions hostiles.

Et il jeta à la dérobée un regard sur la malencontreuse bouilloire.

—Monsieur, reprit la jeune fille, soyez convaincu que le crime a été commis sans préméditation, et que je déplore bien sincèrement votre désastre.

—Oh! Mademoiselle, fit Emile d'un air aimable et en caressant sa barbe touffue, j'oublie facilement, en vous regardant, la cause qui m'amène.

Léontine sourit. Lancé dans cette voie Emile oublia totalement sa mésaventure; il s'approcha de la fenêtre de la mansarde, admira les volubilis qui la tapissaient et ne manqua pas de comparer les joues roses et fraîches de la grisette avec les fleurs des marguerites. Puis il parla de l'ennui des examens, de la solitude de sa chambre; et, par une transition naturelle, en vint à regretter les champs, le ciel bleu, les danses sous les ombrages de la Grande-Chaumière; Léontine compâtit à ses douleurs, le plaignit. Bref Emile demanda la permission de venir, de temps à autre, admirer ses fleurs et oublier près d'elle les heures d'ennui qu'il consacrerait au Code civil, ce qui fut accordé après une longue discussion. L'étudiant, il faut le dire, avait tout ce qu'il fallait pour fasciner le cœur d'une grisette sensible, de longs cheveux noirs, une figure pâle, une barbe touffue, et cette désinvolture particulière aux étudians de Paris.

Le lendemain Léontine donna à Emile deux pieds de marguerite, qui réussirent à merveille dans le parterre de l'étudiant. Celui-ci y vit un heureux présage, et se mit à aimer Léontine, en se disant qu'elle avait un pied petit et cambré, les cheveux noirs et l'œil mutin.

Deux jours après, en signe de paix et d'alliance, on convint qu'on achèterait une plante, et qu'on la ferait grimper de la fenêtre du troisième à la fenêtre de la mansarde. Un matin, Emile alla acheter au quai aux Fleurs un joli pied de liseron, qui fut planté en grande pompe dans le parterre de l'étudiant. Chaque jour le liseron était arrosé, soigné avec amour. C'était comme le lien sympathique qui unissait l'étudiant et la grisette. Ils aimaient cette plante: Emile, parce qu'il aimait Léontine, et Léontine, parce qu'elle commençait à aimer Emile. Le liseron croissait, poussait l'amour de la grisette et de l'étudiant.

Un jour que tous les deux admiraient ses progrès et l'écoutaient pousser, Emile se hasarda à passer son bras autour de la taille de la grisette et lui déroba un baiser, qui ne fut refusé qu'à demi. Le liseron commençait à étreindre le fil de sa verte spirale.

Une semaine plus tard, une fille avait révélé à l'étudiant le secret du parterre métamorphosé en potager, et tous les deux avaient ri de l'aventure. Le liseron grimpait, grimpait.

Il n'avait pas encore atteint la fenêtre de la mansarde que les jeunes gens s'étaient avoué leur amour et avaient été passer une journée de dimanche dans le parc de Saint-Cloud.

Déjà tout était commun entre Léontine et Emile, chambres et parterres, joies et tristesses, et le liseron boutonnait à peine.

Mais hélas! les amours passent encore plus vite que les fleurs. Le liseron étalait encore au soleil ses petites cloches bleues mollement caressées par la brise, que la fleur des amours d'Emile Dubreuil et de Léontine Bidault était déjà fanée.

CAMILLE TAUPIN.

Décédé dans la nuit du 17, dans la paroisse Plaquemines, DOMINIQUE, fils de PAULIN JOSEPH FLEITAS, âgé d'un an.

Les amis et connaissances de sa famille sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 8 heures précises.

Son corps est exposé à la chapelle, à l'encoignure des rues Conti et des Remparts.

HUITIEME SERIE DU GRAND VOYAGE PITTORESQUE.

*Enseignure Royale et Orléans.*

Passage des Echelles, entre le Dauphiné et la Savoie.
Autel principal de la Cathédrale de Mexico.
Intérieur du Temple des Incas, dédié au soleil, à Cusco au Pérou.
Ville de Jérusalem.
Cours et vallée de la Drance, au pied du Grand St. Bernard, près de Sion, Haut Valais.
Ville et environs de Vienne, capital de l'Autriche.
PRIX D'ENTREE.—25 cents, les enfants 12 1/2.
Les vues se changeront deux fois par semaine, les mardis et mercredis. 19 sep

A LOUER—La superbe magasin situé rue Tchoupitoulas; 177, entre les rues Notre Dame et Julia, et pour un an, soit par bail de plusieurs années. Possession en sera donnée le 1er septembre prochain, s'adresser à
19 sept ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras.

A LOUER—Le haut de la maison située encoignure des rues du Camp et de la Commune, maintenant occupée par M. G. Green & Brath. ... [illegible]

## COMMERCIAL.

### MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans, 18 septembre 1840.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Espèces | 5 | @ 6 | pour cent prime |
| Billets de Banque des E. U. | 2½ | @ 3 | do. |
| Notes de la Trésorerie | 6 | @ 7 | do. |
| Souverains | $4 80 | @ | [illegible] |
| Doublons Espagnols | 17 | @ 17¼ | |
| do Mexicains | 16 37½ | @ 16 62½ | |
| Or Américain | 7 | @ 8 pour cent prime. | |

### REVUE DU MARCHÉ.

Nlle. Orléans, le 19 sept. 1840.

COTON.—Arrivé depuis le 15 courant, Louisiane et Mississipi 2237 balles; Tennessee et North Alabama 1312; en tout 3549. Il a été expédié dans le même espace de temps pour Marseille 4 balles; à la Havane 248; New-York 470; à Boston 171; en tout 893 balles; ce qui augmente le stock de 2756 balles et laisse sur place 19462 balles y compris celles à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 18 courant.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1839. 1 Oct. Stock en mains, | | 16307 |
| Reçu les trois derniers jours | 3640 | |
| Précédemment, | 941371 | 945020 |
| | | 96.317 |
| Exporté pendant les 3 derniers jours | 1983 | |
| Précédemment, | 1940862 | 941 45 |
| Stock en mains, | | 1.862 |

Depuis notre revue de mercredi dernier, il s'est fait encore de fort belles transactions en coton, et le marché a continué à être excessivement ferme pour toutes les qualités. Les opérations se sont bornées à du beau coton pour lequel il y a eu de bonnes demandes pendant toute la semaine, et les ventes de cette description indiquent une hausse de 1/4 ct. sur nos dernières cotes précédentes que nous avons changées en conséquence. Le marché est passablement approvisionné de beaux lots striets qui ont été plus recherchés pour le Nord et l'Europe.

Les ventes de la semaine s'élèvent à environ 5000 balles et depuis mercredi à 2500 balles parmi lesquelles nous signalons 1000 de l'année dernière, sur lesquelles nous donnons les détails suivants: 14 balles Louisiane et Mississipi à 9 1/4 cents; 56 do à 9 cents; 26 do à 8; 190 do à 8 1/4; 55 à 7 1/8; 15 do à 7 5/8; 20 do à 8 1/2; 158 do à 7 3/4; 17 do à 8 5/8; 64 do à 8 1/4; et une récolte de 481 balles dont les prix ne sont pas encore connus.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

| Louisiane et Mississipi. | | Tenn et Nort Alabam. | |
|---|---|---|---|
| Ordinaire, | 00 à 00 | Ordinaire, | 00 à 00 |
| Moyen, | 9 à 9 1/4 | Moyen, | 00 à 00 |
| Bon, | 10 à 10 1/4 | Bon, | 00 à 00 |
| Bon et beau | 10 3/4 à 11 3/4 | Ces qualités manquent. | |
| Bon et un | 11 1/4 à 12 | | |

Et 9 1/4 à 9 1/2, our le bel ordinaire.

TABAC.—Les demandes sont aussi bonnes qu'elles peuvent l'être à cause du peu d'importance du stock qui s'élève à peine aujourd'hui, à 400 bts. Les ventes de la semaine s'élèvent à environ 125 bts. et celles des derniers jours à 60 bts. parmi lesquelles nous mentionnons les suivantes: 18 bts. X à 4 et 4 1/2, et un lot de bon tabac du Missouri, de 11 bts. dont 2 de première qualité à 9 cents; 6 de 2me qualité à 7 cents, et 2 X à 4 1/4, et 1 X à 3 1/2 cents. Les détenteurs sont excessivement fermes à nos dernières cotes que nous conservons intactes, et généralement ce n'est qu'à grand peine qu'ils obtiennent leur propre prix. Nous continuons à coter les lots inférieurs, 1re. 2me et 3me qualité X 1 3/4 et 7 1/4; les lots communs 2 1/2, 6 1/2 et 7 1/2; les beaux lots 3 1/4, 4 3/4 et 7 1/2; les lots fins 3 3/4, 6 1/2 et 7 cents, et 6 1/2 et 6 3/4; de choix 5, 7 1/4 et 7 3/4, 9 1/2 et 9 3/8. Arrivé depuis le 15 courant, 24 bts.; expédié dans le même espace de temps à Marseilles 30 bts.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| Oct. 1 1839. Stock en main | hds. | 962 |
| Reçu pendant les 3 derniers jours | 24 | |
| Précédemment, | 42711 | 42734 |
| | | 43697 |
| Expédié pendant les 3 derniers jours | 30 | |
| Précédemment, | 39475 | 39506 |
| Stock en main, | | 4191 |

FARINE.—La baisse que nous avons prévue dans notre dernier rapport s'est entièrement réalisée depuis mercredi. Le marché s'est ouvert ce jour là à $5 50 pour la farine et les ventes se sont faites ensuite à $4 25. Depuis lors, de forts arrivages étant journellement attendus, l'article est devenu excessivement calme; et nous apprenons que quelques détenteurs offrent à vendre à $5 sur la Levée, mais nous ne savons pas qu'il se soit fait aucune transaction à ce prix. Les demandes pour le marché de la Havane qui ont donné lieu à des transactions qui se sont élevées de 1500 à 2700 barils dans le commencement de la semaine, ont entièrement cessé, et l'article se trouvant aujourd'hui réduit aux demandes de la consommation doit nécessairement subir une nouvelle baisse qui le mettra à un taux analogue à celui auquel il est dans les autres villes de l'Union.

SUCRE—Les transactions ont été limitées depuis mercredi à cause de la baisse du stock; mais les détenteurs sont demeurés fermes et nous continuons à coter de 6 à 8 comme prix extrêmes du marché. Quelques détenteurs envoient leur stock au nord dans l'espoir de réaliser des prix plus avantageux.

MELASSE—Cet article est très rare et les ventes se bornent à quelques parties à 20 cents le gallon.

CHANGE—Le change est abondant sur place; mais les demandes continuent à être limitées et les prix ont tous une tendance à la baisse. Les traites sterling sont calmes à 10 1-2 et 11 pour cent de prime. Nous ne changerons rien à nos cotes du change sur le nord.

*Change sur place.*

| | | |
|---|---|---|
| Traites Sterling | 10½ à 11. | |
| France | 5 00,0 | |
| New-York 60 jours | 2 1/2 à 3 prime, | |
| do 30 do | [illegible] | |
| do 3 do | 3 3/4 à 4 | prime. |
| Philadelphie 60 jours | 1 1/2 à 1 1/2 | do |
| do à vue | 2 0/0 | do |
| Boston 60 jours | 3 1/2 | do |

Le FRET continue à être ferme pour les prix, 5/8 sont payés pour le coton pour le Nord.

FRET.

| | | |
|---|---|---|
| Coton pour Liverpool | de 1/2 à 4 | |
| Do do Havre, | 1 ct à | — |
| Do do New York, | 5/8 à 3/4 | — |
| Do do Boston, | 5/8 à 3/4 | — |
| Tabac pour Cowes, | [illegible] | — |
| Do do Londres directement, | [illegible] | — |
| Do do New York, | $ 00 à 5 00 | — |
| Do do Boston, | [illegible] | — |

MARCHÉ DE BLÉ DE LIVERPOOL, 4 août 1840.

Le blé était généralement offert ce matin à 4 d. le boisseau au-dessous des prix du marché, et il ne s'est fait que peu d'affaires à cette baisse.

MARCHÉ DE COTON DE LIVERPOOL.

Il s'est vendu aujourd'hui 100 [illegible] Pernam à 8 3/4 à 9 1/4; 20 Bahia à 9 1/2; 50 Maranham à 8 3/4 cts; 300 Surat de 4 à 4 3/4 cts; 4 000 ... d'Amérique de 5 à 7 1/2; 1000 par ... spéculation et 300 pour l'exportation.

[illegible table]

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPÉDIÉS.

Barque Euphrates, Pemberton, Marseilles, Boutin, Gally & co
Clarion, Young, New York, A Cohen
Goel. Olynthus, Gay, Boston, S & J P Whitney

ARRIVÉS.

Goel. Boston Packet, Mullins, de Boston.
Steamer Bogue Houma, Welch, d'Alexandrie.

MEMORANDA.

New York, 8 sept.—Arrivée, goel. Wm. Seymour, Gardner, de la N. Orléans.

Boston, 8 sept—Expédié, nav. Clarissa-Andrews, Colby, N. O.; 6, nav. Ohio, Copeland, do.

A New York pour ce port, 9 s pt—Nav. Cotton-Planter, Doun, partant sous peu; nav. Memphis, Knight, sous peu; nav. Gov. Troup, Butnam, sous peu; nav. Orleans, Sears; nav. Niagara, Coles, sous peu; nav. France, Marshall; nav. Athens, Chase.

Expédié à Baltimore pour ce port, 8 sept. brick Architect, Buxton.

A Boston pour ce port, nav. Ferax, Healy, sous peu.

A New York pour ce port, navire à va, eur Natchez, Swiler, partant le 1er oct. et touchant à la Havane.

Partis de Hamburg pour ce port, 16 juil, navires Taber et Henry Clay.

Portland, 3 sept—Arrivée, goel. Freeman, Spear, de Thomaston pour la N. O.

Hélé en mer, le 26 août, à la hauteur de Key West, nav. Jeannette, de la N. O. pour Liverpool.

PORC mess, à vendre par
19 sept ADAMS, HARTWELL & Co, 36 Poydras.

TRAITES sur New York, à vendre par
19 sept J. W. ZACHARIE & Co, 86 Douane.

TRAITES SUR YORK à vendre par
19 sep ANDREWS & BROTHERS, 30, Camp.

FARINE FRAICHE—500 barils à vendre par
19 sep SAMUEL BELL, 9 Magasins.

EAU DE VIE—20 demi pipes Eau de vie de Cognac, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
19 sept 66, rue du Camp.

BLANC DE BALEINE de Bedford, en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
19 sept 66, Camp.

CIGARES—100,000 cigares américain, à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co,
19 sept 66, rue du Camp.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co,
19 sept 66, rue du Camp.

BLANC DE BALEINE—100 caisses de qualité supérieure, reçues par le navire Propontis, à vendre par
JUSTUS VAIRIN & Co,
19 sept 26, rue Poydras.

CORDE d'Emballage—100 rouleaux du Nord, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co,
19 sept 66, rue du Camp.

SAINDOUX—300 barillets de bonne qualité, à vendre par
19 sept ADAMS, HARTWELL & Co, 36 Poydras.

CAFE—400 sacs café Rio prime et vert, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
19 sept 63, rue Gravier

WHISKEY rectifié—200 barils en magasin et à vendre par SAMUEL BELL,
19 sept 89, rue des Magasins.

CONFITURES de la Havane—20 caisses dernièrement reçues à vendre par R GRONING & Co.
19 sep

20 CAISSES TOILE A DRAP et à chemises, blanchie, dernièrement reçues et à vendre par
W. C. TOMPKINS & Co,
19 sep 66, rue du Camp.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—400 pièces toile d'Ecosse, toile du Kentucky. 300 rouleaux Cordes d'emballage du nord à vendre par SAM. BELL,
19 sep 89, rue des Magasins.

POIVRE—150 sacs poivre noir de Sumatra, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
19 sept 63, rue Gravier

BRODEQUINS—61 caisses brodequins Russett en veau, bottes de diverses qualités, en débarquement du trois mâts Propontis, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
19 sept 154, rue des Magasins

CORDE et ficelle d'emballage—500 pièces toile du Kentucky; 300 rouleaux cordes de ... 30 balles ficelle à ... si que 40 rouleaux cordes du Missouri, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
19 sept 63, rue Gravier

TOFFES pour la saison—13 caisses contenant un bel assortiment d'étoffes pour habillemens, convenables pour la saison qui approche, à vendre en débarquement du Propontis par ISAAC BRIDGE,
19 sept 154, rue des Magasins

FER et cordage—Les soussignés ont reçu par le navire Alabamian et offrent à vendre à des conditions avantageuses.
1000 barres de fer anglais rondes et carrées de 5/8 de pouce à 1 pouce.
30 rouleaux corde de Russie blanche 3/4 à 4 pouces.
PRIESTLEY & BEIN, 19 N Levée.

MARCHANDISES pour le Mexique—Caisses rouges ... imprimées, ... ces couleurs, ... broderies, ... Organ... ... BOGERT D'UTERHUIZE, ... Chartres


PROCLAMATION
PAR A. B. ROMAN,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la démission de l'honorable Rice Garland laisse un siège vacant dans la Chambre des Représentants du 26me. Congrès des Etats Unis, pour le troisième district congressionnel de l'Etat de la Louisiane, composé des comtés des Attakapas, des Opelousas, des Rapides, Natchitoches, Ouachita et Concordia; et attendu qu'il est du devoir du gouverneur de faire tenir une élection pour remplir le dit poste vacant;

En conséquence j'émets cette proclamation pour qu'il soit tenu une élection dans toute l'étendue du dit district, le lundi, deux novembre prochain et les deux jours suivants, pour prévenir les électeurs de cette élection et pour ordonner à tous les juges de paroisse, shérifs et autres officiers que cela concerne de tenir cette élection dans leur paroisse, tenue et comté respectifs, de la conduire et d'en faire les retours de la manière prescrite par la loi, dans les quinze jours qui suivront cette élection.

{ L. S. } Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle Orléans, le douzième jour du mois de septembre, de l'année mil huit cent quarante et la soixante cinquième année de l'indépendance des Etats-Unis.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,
15 sept LEVI PEIRCE, Secrétaire d'Etat.

JAEGER ACHTUNG!!!
DIE Mitglieder der Compagnie sind hiermit aufgefordert sich am Sonnabend den 19ten dieses, Abends 6 1/2 Uhr, auf dem Versammlungs Zimmer zu einer General Versammlung einzufinden, um wichtige Geschäfte zu verhandeln.
17 sept J. C. WAGNER, Oberjaeger.

SUCCESSION de John Kincaid—Vente par le Régistre des Testamens—Jeudi, le vingt deux Octobre 1840, à une heure P. M. à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, par ordre de la Cour des Preuves de la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 27 octobre 1840, il sera vendu pour le compte de la succession de John Kincaid, décédé:
La négresse Fanny, âgée d'environ 40 ans.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois, pour billets endossés et hypothèque.
W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.
Acte de vente devant H. B. Cénas, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 19 sept

SUCCESSION DE SARAH BAUME—Vente par le Régistre des Testamens—Jeudi vingt-deux octobre 1840, à 1 heure P. M. à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité située rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, le 16 septembre 1840 et signé le même jour, il sera vendu pour compte de la succession de Sarah Baume, décédée, à la folle enchère et aux risques et péril de Littleburg Wright qui est devenu l'acquéreur des deux esclaves ci-après décrits, le 11 août 1840, et qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication:
Les esclaves: Dolly, négresse âgée de cinquante-cinq ans, domestique de maison, maladive, et Jane négritte d'environ neuf ans, accoutumée à l'ouvrage de maison, petite fille de Dolly.
Conditions—Un quart comptant, la balance à un, deux de six et deux mois, portant hypothèque sur la propriété vendue, et un intérêt de 10 pour cent par an dans le cas où les billets ne seraient point payés à maturité.
W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.
N. B. Les actes de vente aux dépens des acquéreurs pardevant W. Y. Lewis, Not. Pub. 19 sept

$10 DE RECOMPENSE
SERONT donnés à celui qui arrêtera et remettra au soussigné, la griffonne LUCY, partie marronne dans la matinée du 17 de ce mois.
Lucy est âgée d'environ 17 ans, taille de 5 pieds, 3 pouces, parlant anglais et français. On pourra facilement la reconnaître à une marque particulière qu'elle a à une de ses oreilles et qu'elle cache avec soin. Elle était vêtue lors de son départ, d'une robe de calico rayé.
J. B. MAXENT,
No. 219, rue du Maine, ou à la Banque des Améliorations.
19 sept—3

CIGARES—20 milles Regalias, de qualité supérieure, à vendre par CUBELL, CRUZAT & Co,
19 sept rue Bienville.

MARCHANDISES SECHES—8 caisses coton blanchi; 4 caisses toile à draps de Chicopee, blanchie; 3 caisses indiennes foncées, et 3 caisses coton blanchi de Sea Island, &c. en débarquement du Propontis et à vendre par
19 sept ISAAC BRIDGE & Co, 154, rue des Magasins

CORDAGE de Manille—67 rouleaux assortis de 2 pouces 3/4 à 4 pouces, reçus par le navire Trenton, de New-York, à vendre par O. H. MIESEGAES,
17 sept 43, rue Bienville

ORGE perlée allemande—40 barils en débarquement du trois-mâts York, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
17 sept 43, rue Bienville

VINS—200 caisses sherry, 120 do. Oporto,
60 do Hock,
115 paniers Champagne, différentes marques,
A vendre par HENRY TETE,
17 sept 13, rue Conti

PLOMB—40 barillets numéros assortis, à vendre par
HENRY TETE,
17 sept—6 13, rue Conti

AMANDES épluchées—50 boîtes amandes épluchées à vendre par HENRY TETE,
17 sept—6 13, rue Conti

CIGARES—40,000 cigares, à vendre par
HENRY TETE,
17 sept—6 13, rue Conti

BEURRE—20 barillets beurre supérieur de Goshen, en débarquement du Trenton, à vendre par
DAVIS & HOBART,
17 sept 20, rue de la Douane

CHARRETTES, Wagons, &c.—Le soussigné a maintenant en dépôt une quantité considérable de charrettes, wagons &c. pour 2 et 4 chevaux, et pour un seul, de drays; de roues pour les habitations, de toutes dimensions, brouettes, le tout à vendre à des conditions avantageuses, par
17 sept J. D. DENEGRE, 16, Douane

GRAINES FRAICHES—Le soussigné vient de recevoir par le Louisville, de New York, 28 barils de graines de jardin fraîches, de qualité supérieure pour la semence d'automne.
Aussi que quelques barils d'échalottes.
Les jardiniers du marché et les planteurs peuvent avoir leurs ordres remplis immédiatement en s'adressant à
WM. DINN,
16 sept No. 17, rue de la Commune.

L'INSTITUTION française et anglaise de Mme. Aeredson Paddy, pour les jeunes demoiselles, à Macdonoghville, en face du 3me. municipalité, en face de la ville de la Nouvelle Orléans, à cinq minutes environ de distance du ferry de la 3me. municipalité, sera rouverte lundi, le 5 octobre 1840. La position de cet établissement est une de celles qui réunit les agrémens de la campagne aux avantages de la ville. Prix d'enseignement des langues française et anglaise $16 par mois ... [illegible]

PRESERVATIF CONTRE L'INCENDIE.
COUVERTURE en zinc au même prix que le bardeau et aussi durable que le cuivre. Se recommandant en droit de six mois pour le paiement de grands travaux, avec des sécurités. S'adresser à Mr. Fraisn, rue Bourbon, No. 270.
16 sept—4

AU DOMICILE de Pierre Gaillard, rue de la Vieille-Levée, entre Hôpital et Quartier, on recevra des propositions pour ... [illegible] ... la Presse à Coton d'Orléans.
16 sept—6

WILLIAM Y LEWIS, notaire public, a transporté son étude dans la rue du Canal, au No. 24, entre la rue Royale et l'Exchange place. 8 sep

A. DUFAND,
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Rue Bienville, No. 9.
Nouvelle-Orléans. 17 sept.

H. A. NORCROSS & Co.
NEGOCIANS COMMISSIONNAIRES
ET EXPEDITIONNAIRES,
Rue du Camp, No. 66,
Nouvelle-Orléans. 14 sept

GRAINES fraîches de jardinage—Le soussigné vient de recevoir par le navire Trenton, de New-York, un grand assortiment de graines pour la semence d'automne. Egalement, par les navires Auburn et Huntsville, attendus sous peu de jours, d'autres graines. On peut être assuré que les ordres qui nous seront adressés ici seront remplis à la satisfaction des personnes. Les habitans, jardiniers et détailleurs au Texas seront servis à des conditions raisonnables. FRINGLES.
Magasin de Graines, No. 126, rue du Canal.
N. B. Ce magasin sera transféré dans peu de jours à la rue du Canal, la porte après la rue des Magasins.
16 sept—6

UNE famille où l'on parle français et anglais peut offrir à quelques messieurs une pension avec ou sans logement.
S'adresser rue Royale, No. 76 entre Bienville et Conti.
17 sept—3

AVIS est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Louis Aicard, b. c. l. d'avoir à se faire connaître au soussigné, exécuteur testamentaire dudit défunt, et à lui présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées.
17 sept—3, en 10j FELIX PERCY.

MACHINES à Vanner—3 convenables pour des moulins à riz, à vendre par JAS. D. DENEGRE,
17 sep 16, rue de la Douane.

HUILE de Castor—4 barils No. 1, en débarquement du Vandalia, à vendre par J. VAIRIN & Co.
17 sept 26, rue Poydras

FARINE—600 barils farine superfine récemment reçus et à vendre par MAHARD & BROTHERS,
17 sept 38, Nouvelle-Levée.

LANGUES fumées—40 douzaines langues fumées, à vendre à bas prix pour clore un envoi, par
17 sept MAHARD & BROTHERS, 38, Nlle-Levée

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié de Cincinnati, en magasin et à vendre par
17 sep MAHARD & BROTHER, 38, Nlle-Levée.

BŒUF mess M. O. et bœuf prime en barils et demi-barils, à vendre par MAHARD & BROTHER,
17 sept 38, Nouvelle-Levée.

BRODEQUINS &c.—70 caisses bottes et brodequins, reçues par le navire Mary Francis, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.
17 sept 154, rue des Magasins.

SACS en Pitre—Un assortiment de sacs de 2, 2 1-2 et 3 boisseaux, constamment en vente par
G. S. GOODMAN, 21, rue Chartres.

TOILE d'Emballage des Indes—70 balles toile de Calcutta, de 46 pouces de large, pesant 2 1-4 liv. la yarde, en débarquement et à vendre par G. S. GOODMAN,
21, rue Chartres.

CORDES d'Emballage—150 rouleaux cordes du Nord, de première qualité, 100 dito cordes de chanvre par, en magasin et à vendre par G. S. GOODMAN,
17 sep 21, rue Chartres.

HUILE de baleine—3000 gallons huile de baleine non blanchie, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
17 sept 40, rue Gravier

SACS en pitre—10 balles de larges dimensions, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
17 sept 40, rue Gravier

INDIGO—10 surons de Carracas, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
17 sept 40, rue Gravier

NOIX Muscades—16 barillets des Indes Orientales, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
17 sept 40, rue Gravier

BEURRE de Goshen—10 fréquins, en débarquement du trois-mats Alabama, à vendre par
17 sept N. D. CHAMBERLIN, 40, rue Gravier

TOILE à voile de Russie—En débarquement du navire Trenton, ayant droit au drawback,
61 ballots N. Flotinkoff, de 50 pouces,
73 do M. Flotinkoff, do
20 balles Ravens Duck
A vendre par J. ALBERT, 36, rue St. Louis. 17 sept—6

AUX NEGOCIANTS ET VOYAGEURS.
ORILLION & BISSELL, à Plaquemine (Louisiane), sont prêts à recevoir et à envoyer par la voie du bayou, toutes les marchandises qui leur seront consignées et qui seront destinées aux Opelousas, Attakapas et bayou Grosse-Tête. Ils tiendront prêts des voitures et des wagons au Planter's Hôtel, en face du Débarcadère de Plaquemine; les passagers pourront se faire transporter sur le registre qui y est déposé, afin de s'assurer d'être transportés avec leurs effets au Village des Indiens.
Plaquemine, août 1840. 26 août—30

BUREAU DE PLACEMENT.
LE soussigné a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient avoir des domestiques allemands, français et autres, qu'il se charge de leur en procurer dans le plus bref délai. Il invite aussi les émigrants qui sont dans l'embarras et qui sont en recherche pour en trouver, à s'adresser à lui, et il espère pouvoir être à même de satisfaire immédiatement leurs demandes.
17 juin J. T. HEHLER, 42, rue du Canal.

INDIENNES D'AUTOMNE.
LES soussignés ont l'honneur d'informer les dames qu'ils ouvriront aujourd'hui quelques balles d'indiennes ... [illegible]
... LEFEBVRE & FRERE, enc. Chartres et Conti

... [illegible] ... GODDARD ...

COMPAGNIE du Chemin de Fer du Golfe du Mexique.—Samedi prochain, le 19 courant, le juge de la Paroisse St. Bernard vendra, sur l'habitation Coquille:
26 BŒUFS, 4 MULETS, 2 DIABLES &c.
Tous bien état. La vente commencera à 10 heures du matin et les chars partiront du Dépôt dans la rue des Bons-Enfans, entre les départs ordinaires à 9 1-2 heures A. M., et retourneront immédiatement après la vente. On appelle l'attention des bouchers à cette vente.
La même jour et au même endroit, il sera vendu la machine à vapeur du moulin à scie de la Compagnie, situé au Bayou La Loutre, près de l'habitation du Col. Proctor. La dite machine sera délivrable sur les lieux où elle est maintenant établie.
Les conditions de la vente sont: Au comptant.
Nouvelle-Orléans, le 16 septembre 1840.
Par ordre de la Direction.
17 sep—3 WILLIAM FURST, secrétaire.

LE Vendredi, 25 Septembre 1840, à dix heures du matin, l'honorable Jean Jacques Roman, juge de la Paroisse Saint-Jacques, exposera en vente à l'encan, pour le compte de la succession de Catherine D'Huet, épouse décédée de Germain Aymé:
Une habitation située dans la susdite paroisse Saint-Jacques, à égale distance du collège Jefferson et du couvent des dames du Sacré Cœur, mesurant deux arpents face au fleuve, trente arpens plus ou moins de profondeur, et divisée en quatre lots d'un demi-arpent, ainsi qu'il suit:
Le 1er Lot est disposé, partie en verger de rapport, partie en jardin d'agrément.
Il contient une belle maison de maître, mesurant 50 pieds de long sur 40 de large, peinte et vitrée, et composée de 9 appartements, avec office, cave et cuisine, le tout en bon état.
Le 2e. une maison propre à être établie en boutique ou magasin; plus un beau grenier à vivres; plus écurie et remise, également en bon état.
Le 4e. se compose d'une belle savane, terre haute.
CONDITIONS DE LA VENTE—Payable par tiers en mars 1841, 1842, 1843, avec billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 sept—3

COMPAGNIE DU CHEMIN A COULISSES
De la Nouvelle-Orléans et de Nashville.

A une assemblée spéciale des Directeurs de cette Compagnie, tenue vendredi 4 septembre 1840, le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptés:

ATTENDU que le Président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer entre la Nlle-Orléans et Nashville, dans leur séance du 6 février 1840, ont adopté une résolution pour réclamer deux paiements de deux piastres chaque du fond capital de la dite Compagnie, sur chaque action tenue par des actionnaires; attendu que le terme fixé pour le paiement du dits règlements a été prolongé à l'assemblée de la direction tenue le 17 juin dernier, et que le paiement des deux règlemens a été fixé au premier jour de Décembre prochain;

Attendu que cette assemblée est la première de la direction dans laquelle il y ait eu quorum depuis l'adoption de la résolution renvoyant le jour du paiement des deux dits règlements; et qu'il est nécessaire de fixer un jour plus prochain pour les dits paiements:

En conséquence, il est résolu par le président et les directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Nashville, que la résolution passée à la séance du 17 juin dernier prolongeant le jour du paiement des deux dits règlements, soit reconsidérée et rejetée, et qu'il soit formé une demande de deux piastres par action payables le mardi, 10 novembre prochain 1840, suivant les dispositions de la sixième section de la charte; lesquelles deux piastres devront être payées sur chacune des actions du fond capital de la dite compagnie, tenues par les actionnaires, et sur lesquelles il n'a pas été payé plus d'une piastre, ainsi que sur tout le capital qui a pu être changé; bien entendu que l'appel fait aujourd'hui aux actionnaires, comprend toutes les actions ayant plus d'une piastre et moins de trois piastres payées sur chacune d'elles, de manière à rendre celles-ci à trois piastres, ayant chacune trois piastres payées.

Il est de plus résolu, qu'à toute époque pendant les deux mois qui suivront l'adoption de cette résolution, tout actionnaire qui abandonnera une partie de ses actions pourra faire reverser sur les actions retenues le montant payé sur les autres; pourvu qu'aucun paiement ainsi fait n'excède $50 par action, et que les actionnaires qui ... au paiement ... à leurs actions ... ou de confirmer ces changements d'actions et de paiement; ainsi que celui venait d'être mentionné, tous actionnaires qui auront profité de ce privilège, dans les dix jours qui suivront celui du refus de la Législature, après en avoir été prévenus par des avis publiés dans deux des journaux qui se publient dans la ville de la Nouvelle-Orléans, aura le droit d'effectuer sur son premier nombre d'actions du capital, tout paiement qui pourra échoir à cette époque, ou qui aura été dû précédemment, sous peine de perdre tous leurs droits aux actions pour lesquelles ils ont manqué de faire ces paiements.

Et il est de plus résolu, qu'une copie du préambule et des résolutions qui précèdent, signées par le président et contresignées par le secrétaire du bureau soient publiées en français et en anglais, (soixante jours avant le 10 novembre prochain époque à laquelle est renouvelable le payement de règlement demandé aux actionnaires) dans trois des principaux journaux de la ville de la Nlle-Orléans; et cette publication servira comme un avis suffisant aux actionnaires, conformément aux dispositions de la sixième section de la charte de la Compagnie, approuvée le 30 janvier 1835.

J. H. CALDWELL, Président.
8 sep—60 R. McNAIR, secrétaire.

A LOUER—Une belle et grande Maison à rez-de-chaussée et à deux étages, avec grenier, située rue Saint Louis, entre Dauphine et Bourgogne, ayant 35 pieds de face sur une profondeur, toute bâtie, de 160 pieds, récemment occupée par Mr. Slidell. Le magasin du rez-de-chaussée peut se louer à part. Le premier étage est composé d'un salon et d'une salle à manger, communiquant par une porte à coulisse, ayant ensemble environ 25 pieds de large, sur 60 de long, avec un grand corridor attenant à ces deux pièces. Le second étage contient six chambres à coucher et un cabinet, et le grenier est vaste et bien aéré.
La bâtisse latérale est aussi à rez-de-chaussée et à deux étages avec grenier. Le rez-de-chaussée comprend des chambres à laver et à repasser avec une grande cuve; des cuisines bien installées et autres dépendances. Le premier étage se compose de plusieurs belles et grandes chambres, et le second étage contient cinq chambres de domestiques. Dans le fond de terrain une seconde cour, ayant une belle cuisine, remise, écurie, privés, magasins à foin et mais pour chevaux, &c.
Le loyer sera modéré, et le bail sera pour le terme que désirera le preneur.
S'adresser pour plus amples renseignemens, à M. Théodore Seghers, notaire, rue Toulouse, No. 40, entre Chartres et Royale. 11 sept—15

HOTEL DE LA BOURSE ST.-CHARLES.
LES soussignés, ayant à bail cet Hôtel, informent respectueusement les premiers occupants et le public généralement, qu'ils l'ouvriront le 1er. Novembre ou avant cette époque. Il a été entièrement réparé et l'ameublement en a été considérablement augmenté et les améliorations qu'il a subies, le rendent digne de la faveur du public, et les soussignés espèrent qu'elle ne leur fera pas défaut.
La réputation qu'ils ont acquise au Astor House de New-York, est la meilleure garantie qu'ils puissent donner de la manière dont ils tiendront l'Hôtel St-Charles. Ils ont engagé des domestiques qui parlent anglais, français et espagnol.
PRIX:
$2 50 par jour ou $15 par semaine, pour l'ordinaire des hommes.
$3 par jour ou $17 50 par semaine pour les ordinaires des dames.
Pour les domestiques et les enfants—Moitié prix.
E. R. MUDGE.
11 sep—26 G. E. WATRISS.

LOUIS MUH,
BIJOUTIER ET JOAILLIER,
Rue de Chartres, No. 81.
PREVIENT ses amis et le public qu'il vient de recevoir par la barque Clarion, un bel assortiment de Montres Patent Lever, de Chaînes de sûreté en or, de clefs de montre, en or à la cochin, des services de table et de thé en argent et une quantité d'autres articles.
Il espère que le débit qu'il met à satisfaire ses pratiques fera qu'il leur sera toujours ... [illegible] ... les montres.
On répare chez lui la bijouterie et les montres.
18 sept—6.3m

AVIS—J'ai remis entre les mains de J. Robert & Co, fondés de pouvoir des syndics de la faillite Godot Mathieu & Co à Vera Cruz, tous les papiers qui appartiennent aux transactions faites par moi comme leur agent ici. Leurs créanciers et les personnes qui ont des billets voudront bien s'adresser à eux, qui pourront en même témoigner de l'intérêt pouvant y prendre une connaissance exacte de sa gestion.
18 sept—15 A. VAUDRICOURT.

JAMBONS enveloppés—40 barils en débarquement et à vendre par J. VAIRIN & Co.
16 sept 26, rue Poydras.

FARINE—240 barils farine fraîche, en débarquement et à vendre par J. VAIRIN & Co.
16 sept 26, rue Poydras.

CHANDELLES de blanc de baleine et Huile—200 caisses de New-Bedford, et un barriquet huile de Sperm blanchie, à vendre par WALTON & COCKAYNE,
16 sept 28 et 29, Nouvelle-Levée.

PORC—50 barils mess, 20 do mess clair, 200 do prime; 50 do tendre, à vendre par
16 sept J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras.

LES personnes qui doivent à la succession de Jos. B. Field et ceux à qui elle doit sont priées de se présenter pour régler avec le soussigné, exécuteur testamentaire.
7 sept—2ps plm SEAMAN FIELD, 73 Bienville.

AVIRONS de toutes dimensions, à vendre par
16 sept G. GODDARD Jr., 49, rue du Camp

ARDOISES—Journellement attendu par le trois-mâts Ontario de Liverpool, 50 tonneaux ardoises vicomtesses 18 sur 9 et 15 10, à vendre par
16 sept ALEX. GOW & Co. 29, rue Bienville.

CHARBON de Cannel—100 tonneaux journellement attendus par le trois-mâts Hope de Liverpool, et à vendre par ALEX. GOW, & Co.
16 sep 29, rue Bienville.

ETOFFES de laine pour les nègres—10 balles en magasin, et à vendre par ALEX. GOW & Co.
16 sep 29, rue Bienville.

AVIS—Le soussigné ayant disposé de toutes les marchandises endommagées dans leur magasin, au dernier incendie, prévienent leurs amis qu'ils sont maintenant prêts à remplir tous les ordres dont ils voudront bien les favoriser. WALTON & COCKAYNE,
16 sep 28 et 29, Nouvelle-Levée.

ON demande deux bons ouvriers ferblantiers. S'adresser à LYALL & DAVIDSON,
11 sept 100, rue des Remparts.

MAQUEREAUX—40 barils no 2 et 100 barils no 3 en magasin et à vendre par
3 sept PETERS & MILLARD.

PLOMB de Chasse et en barres—Un approvisionnement de plomb du Missouri de toutes dimensions et de plomb en petites barres, à vendre par
WALTON & COCKAYNE,
8 sept 28 et 29, Nlle. Levée.

ASPHALTE.
LELOUP & Co. ont l'honneur de prévenir Messrs. les propriétaires et entrepreneurs de bâtiments qu'ils ont réduit de 50 cents le prix de leur dallage en asphalte pour magasins, cours, cuisines, écuries, remises et banquettes.
Ainsi la yarde est fixée à $1 50 au lieu de $2 qui était leur ancien prix, et qui est encore le prix actuel de leurs confrères. Terrasses couvertes en asphaltes à $1 la yarde, id. à la brosse, garanties pour un an, 25 cents la yarde.
Leur office No. 4, Passage de la Bourse. 15 sep.

GENIEVRE de Hollande en pipes et en damejeannes—Aussi: guignolet et autres, liqueurs de la ville de Dantzic, à vendre par J. H. MARTINSTEIN,
8 sept No. 122, rue Royale

BANQUE DE COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Nouvelle-Orléans, le 4 septembre 1840.
CETTE Banque tire sur New-York, Philadelphie, Baltimore et Louisville.
4 sept GEO. O. HALL, caissier.

ANDREWS & BROTHERS,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
20 N Rue du Camp No. 30

CHAUX—2000 barils de chaux de Thomaston bien conditionnés, à 9 escalins le baril, par quantités à la convenance des acheteurs.
S'adresser rue Victoire 2de. maison au-dessous du rail road Pontchartrain, ou à F. ROTCHFORD,
4 août—6m No. 37, Nouvelle-Levée

FONDS DU NORD ET DE LA DOUANE.
CHECS de Banque sur New-York et Philadelphie, à vue, en sommes convenables aux acheteurs. Aussi, à 30, 60 et 90 jours de date; lettres de change sur New-York à vue; 1,000 doublons espagnols; $7,000 en notes de la Trésorerie; $18,000 en billets de la Banque des Etats-Unis. A vendre par A. S. BARKER,
26 sept 60 1/2, Commune

S. GODDARD, Jr.
Négociant Commissionnaire, rue du Camp, No. 49.
Nouvelle-Orléans.
24 août

TOILE d'Emballage—100 pièces toile du Missouri, en magasin et à vendre par CHARLES DOANE,
9 sept 60, rue Poydras.

MAIS—400 sacs, en débarquement et à vendre par
CHARLES DOANE,
9 sept 60, rue Poydras.

IMPORTATION DIRECTE,
DE VINS ET D'EAU-DE-VIE,
CHARLES DUFOUR,
No. 98, rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

A VENDRE—Un jeu de VITRINES neuves et complètes, propre à un magasin d'habillements ou à un magasin de chaussures.
Aussi—Un jeu de CHEVAUX DE BOIS, monté sur des barres de fer. S'adresser à
CHARLES PATTERSON,
9 sept—10 Encoignure St. Philippe et Levée.

NOUS avons ... établi une maison de commission ... HOLLANDER & BRAUN,
Qui sera ... établissement de St. Louis Mo.
... MM. R. Groning & Co. de la Nouvelle-Orléans, Peters & Millard.
... L. A. Benoist & Co. de St. Louis.
Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1840.
... HOLLANDER.
... L. BRAUN.

PLOMB DE CHASSE—20 barillets plomb ... [illegible] ... WALTON & COCKAYNE ...

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI—Le steamer GEN. SCOTT, capt. K. J. Duslin, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, ... samedi, 20 du courant, à 10 heures A. M., pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAM BELL,
19 nov 89, rue des Magasins

POUR PASS CHRISTIANE, Mississippi City, Biloxi, Saint-Louis, etc., etc.—Le steamer ECHO, capitaine Walker, partira samedi au soir, le 19 courant, à l'extrémité du chemin de fer, du Lac, et repartira lundi matin. Des arrangemens ont été faits pour que ceux qui partent samedi soir puissent prendre le stage qui sera prêt à Pascagoula, et qui arrive à la Mobile le dimanche soir, au coucher du soleil, pour $10
18 sep CONVERSE & Co, 66, Nlle. Levee

POUR ST. LOUIS, ALTON & QUINCY—Le steamer, tirant peu d'eau et fin marcheur, CHESTER, capitaine W H Cable, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Gravier, ou à
18 sept WM. C. TOMPKINS & Co, 66, Camp.

POUR ST. LOUIS—Le steamer ALTON capitaine Gillespie, ayant une partie de son chargement arrêtée, sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à
CHARLES DOANE, 60 Poydras.
Le steamer Alton prendra du fret pour Memphis, Randolph, Mills Point, etc. 16 sept

POUR ST. LOUIS, Alton, Memphis, Randolph et tous les ports intermédiaires.—Le steamer VANDALIA, capitaine Smith, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée, et allant à bord, sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus, samedi 19 du courant, à 4 heures P. M. Pour balance du fret et passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Gravier ou à JOHN A. MERRITT,
15 sep 53, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE et tous les ports intermédiaires.—Le steamer à passagers NANTILUS, capitaine Geo. W. Jackson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera immédiatement expédié pour les ports ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, ou à JUSTUS VAIRIN & Co.
26, rue Poydras.
Le Nantilus prendra du fret pour Randolph, Memphis, Mills Point, l'embouchure de la rivière Blanche et paiera les frais pour les marchandises qu'il aura à son bord. 3 sept

POUR ST. LOUIS, Alton, Quincy, Warsaw et les ports intermédiaires.—Le steamer tirant peu d'eau GEN. BRADY capitaine M. Sterling, est maintenant prêt à recevoir du fret et partira pour les ports ci-dessus Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
1 sept 63, Gravier.

POUR ST. LOUIS—Le steamer MADISON, capitaine Freeland, ayant une partie de sa cargaison arrêtée et sera sous peu expédié pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret et passage ayant de belles chambres, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à
25 st CHARLES DOANE, 60 Poydras.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
Pour tous les ports du Lac.
LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, et passant chaque fois par la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.
L'Echo naviguera comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.
Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagements ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

PORTS D'EUROPE

POUR BORDEAUX.—Le beau navire fin voilier LE CARDINAL DE CHEVERUS, capitaine Poissonnié, peut encore prendre deux cents balles de coton, et pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
JOSEPH LALLANDE,
19 sep—10 No. 24, Nlle.-Levée.

POUR MARSEILLE.—Le joli navire EUPHRATES capitaine Henry Pemberton, partira pour cette destination du 20 au 25 courant. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à BOUTIN, GALLY & Co,
7 sept 79, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.
Le trois mats de première classe, MOZART, cap Welsh, est en charge pour ce port. Pour fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à L. MILLAUDON. 3 sept—2

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts NONANTUM capitaine Honbury, ayant une partie considérable de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord à la presse à coton d'Orléans, ou à
GEO. GREEN & BRO. 26 Camp.

CABOTAGE.

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hands.—La barque packet fin voilière COOSA, capitaine Peabody, ayant presque toute sa cargaison engagée partira sous peu, et peut prendre plusieurs passagers. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord en face du marché aux légumes ou à
17 sept JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR LA HAVANE.—Le brick fin voilier CARIBOU, capitaine Halsey, sera prêt à recevoir du chargement dans quelques jours, pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
16 sep 86, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier APALACHICOLA, capt. Thompson, partira vendredi prochain, le 18 courant. Pour fret de quatre-vingt balles de coton ou pour passage, s'adresser à bord ou à
16 sep A. CAPDEVIELLE & Co. 19, rue Toulouse

POUR NEW-YORK—Le trois mâts MARY FRANCES, capitaine C. L. Percival, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
5 sep STETSON & AVERY, 90, rue Gravier.

POUR NEW-YORK—Ligne de packets de la Louisiane et New-York—Devant partir le 21 courant le beau packet MISSISSIPPI, capitaine Holland ayant sa cargaison engagée et allant à bord partira positivement comme ci-dessus. Pour passage ayant de belles chambres, s'adresser à bord, en face de marché aux légumes, ou à G. BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.
14 sep

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le trois mâts ARCHER, capitaine O. Marieton, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord, vis-à-vis de la rue St. Joseph ou à
7 sept JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

A FRETER OU A VENDRE.
A FRETER—Le trois mâts FABIUS, du port de 2000 balles de coton, s'adresser à
SCHMIDT & Co. 86, rue Bienville.

A FRETER—La goëlette bien connue WATCHMAN, capitaine John Murray, est prête à recevoir une cargaison, pour fret, s'adresser au capitaine ou à
W. F. VIGERS & Co.
8 sept 20, rue Bienville

SUCCESSION DE HENRY BEARING.
TOUTES personnes ayant des réclamations à faire contre cette succession sont priées de les présenter au soussigné ainsi que celles qui doivent voudront bien s'acquitter dans le plus bref délai possible. RICH H. ROBERTSON,
Exécuteur Testamentaire.
N. B.—Les affaires qu'avait entreprises le décédé continuées de la même manière et dans le même lieu par M. E. Spearing, pour le compte de la succession.
5 sept—6m

SANGSUES.
REÇU par l'Anne Louise et le Cardinal de Cheverus de Bordeaux, des sangsues françaises de choix, et par Henry Clay de Hambourg des sangsues hongroises de toute beauté, à vendre depuis 6 1/4 jusque 25 cents la pièce. A l'entrepôt général, rue du Quartier No. 25, entre les rues Condé et Vieille-Levée.
12 sept ARNAUD PETITBIEN.

RIZ, Sucre, &c.—200 caisses blanc de baleine, marque Rodman; 30 tierces riz, fraîchement battu; 50 barils sucre blanc, à vendre ... [illegible]
14 sept S. LAPAPIE,
70, Vieille Levée.

BŒUF, PORC:—50 demi barils Bœuf mess et prime; 50 barils Porc mess et prime;
200 barillets Graisse;
50 barils maquereaux No. 1, 2, 3, à vendre par
14 sept S. LAPAPIE.

VIN de Bordeaux—300 caisses en débarquement du Cardinal de Cheverus, à vendre par A. DURAND,
14 sept No. 9, rue Bienville

PLAQUES de ferblanc—200 caisses 1/2 X, en débarquement du Clinton, à vendre en lots au gré des acheteurs par A. DURAND, 9 Bienville.
14 sept

A LOUER—Une maison en briques à deux étages située à la Course, la deux, ème après l'encoignure de la rue des Religieuses, pour $40 par mois.
On pourra en prendre possession immédiatement. S'adresser à L. MILLAUDON,
17 sept 1?0, rue Bourbon

A LOUER—Le magasin situé rue de Chartres No. 29. Possession pourra en être donnée le 1er. octobre prochain, s'adresser sur les lieux.
16 sep—6

A LOUER—Deux maisons commodes et bien situées, situées dans la rue Conti, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à J. ROBERT & Co.,
16 sep 47, rue Bienville.

ON DEMANDE à louer au 1er. novembre prochain ou avant, une maison située dans le carré de la ville, ou qui en soit peu éloignée. S'adresser, en indiquant l'adresse à A. Z. au bureau de l'Abeille.
14 sep

A LOUER—L'Hotel de la rue Conti. Possession en sera donnée le 13 octobre prochain. Pour les conditions, s'adresser à
AUG. DELASSUS,
16 s pt—6 Rue Ste. Anne, entre Bourbon et Dauphine

A LOUER—Une partie du 1er. étage de la maison sise, rue du Camp, No. 30. S'adresser sur les lieux, à [14 sept] ANDREWS & BROTHERS

A LOUER—A partir du 1er. novembre prochain une grande maison à deux étages, située dans la rue St. Jean Baptiste à l'encoignure de la rue Lafourche, ayant 12 chambres avec Piazza sur le devant et le derrière, bonne cuisine et écurie, ainsi qu'un grand jardin sur le devant. Pour les conditions, s'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
14 sept 63, rue Gravier

A LOUER.—Cette vaste et commode maison d'entrepôt située à l'encoignure des rues Poydras et Bottome, connue sous le nom de Goose Pond, ci-devant occupée par MM. Frérot frères, comme entrepôt de coton. Possession en sera donnée le 1er. octobre. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
12 sep 140, rue Bourbon

BOTTES, Souliers et Brodequins—120 colis marchandises, en débarquement du navire Elijah.
R. G. HOBBS,
12 sep 15, rue de la Douane.

$10 DE RECOMPENSE seront donnés à la personne qui arrêtera ou remettra à la demeure de la soussignée, la négresse MARGUERITE, d'environ 19 ans, taille moyenne, figure ronde, bouche grande, ... Elle est américaine et parle bien français. Elle s'est absentée de chez sa maîtresse depuis le 5 courant et on l'a vue plusieurs fois dans les rues Ste. Anne, Dumaine, et surtout St. Philippe, depuis la Levée jusqu'aux Remparts.
Mme. Caroline Marcette, rue St. Claude, No. 186, entre Quartier et Esplanade. 10 sep—6

50 PIASTRES DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre MARTIN, absent depuis 6 jours de l'habitation du soussigné, située dans la 3me. municipalité. Il est âgé d'environ 30 ans ... constitution robuste et trapue, taille d'environ 5 pieds 6 pouces. Il a une bonne figure, intelligente, très noire, ... [illegible] ... C. CAFFIN.
20 août

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron le 5 du courant, mon nègre LEONARD, ou LEONARD MOSS, âgé d'environ 45 ans, ... [illegible] ... BURN.

BENJAMIN H. FIELD, de New-York, continuera ses affaires ... [illegible]

## VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Succession de D. G. Barduzat.
EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 septembre courant, et rendu à la demande de l'exécuteur testamentaire de feu D. G. Barduzat.
Il sera vendu le mercredi 30 septembre courant, à 9 heures du matin, toutes les marchandises dépendantes de la société Carrière, Daran & Co, contenues dans les magasins situés rue St. Louis no. 9, 11, 13 et 15, ainsi que dans les magasins de dépôt, rues de l'Esplanade et de la Victoire, consistant en vins, eau de vie, sucre, café, etc.; ainsi que les ustensiles et l'installation propre à l'exploitation d'un magasin de groceries.
Conditions de la vente—Jusqu'à $500 comptant, de $500 à $1000, 60 jours de crédit; de $1001 à $3000, 90 jours; de $3000 et au-dessus, 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.
Les billets devront être divisés par coupons d'un tiers chaque.
La vente commencera à l'heure ci-dessus indiquée, dans les magasins rue St. Louis. 19 sept

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu Samedi, 19 septembre, à la Bourse Saint-Louis:
L. négresse MARTHA, âgée de 25 à 26 ans, et ses deux enfans Sam, âgé de 3 ans, et Tenne, âgée de 17 mois. Martha est excellente cuisinière, blanchisseuse et domestique de maison, elle parle anglais et français.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
Et aussi—Plusieurs esclaves de valeur.
Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public. 19 sept—1

PAR L. A. GARIDEL.
SAMEDI, 19 du courant, il sera vendu, à 4 heures de l'après midi, au magasin de Messrs A. & Z. Cavelier, rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre.
174 barriques vin rouge haut Brion, St. Estèphe, Pauillac, St. Julien et Quarty ...
81 demi barriques vin blanc Barsac, Sauterne.
300 caisses vin rouge St. Estèphe, St. Julien, Pauillac
192 do vin blanc haut Barsac, haut Sauterne.
Conditions: à la vente 17 sept

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu Samedi, 19 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, pour clore divers comptes:
De 30 à 30 caisses marchandises assorties.
6 caisses de Kersey.
Conditions à la vente.
PLUS—10 Fusils doubles, anglais, pour du comptant.
17 sept—4

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu lundi prochain, 21 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan.
9 caisses de marchandises françaises, comme suit:
Crêpe bleu, rose et noir, mousseline et robes de mousseline pure laine, châle Thibet, de mousseline laine, 4/4 et 5/4, de soie doubles brodés et à franges, de mérinos noir 4/4, 6 de couleurs assorties, batiste 3/4 grande largeur, nos mousselines brodées, montés et non montés, couleurs assorties, &c.
Plus: 3 caisses cottonnade 3/4,
7 do mousseline à mousquitaire, 8/4,
8 do pantalons de cotonnade, 17 sep

PAR H. J. DOMINGON.
SUCCESSION de Marie Pascal Duplessis, décédée femme d'Antoine Villars: Samedi le 19 septembre 1840, à 1 heure de relevée, il sera vendu sur les lieux, rue Bourg Marigny, rue Bagatelle près la rue de la Paix, à côté de M. Boutin, les effets mobiliers dépendant de la communauté qui a existé entre le dit Antoine Villars et son épouse décédée
Conditions, Comptant. 9 sept—M en 10j

Vente positive d'un brick.
PAR L. A. GARIDEL.
SAMEDI 19 du courant il sera vendu à midi, dans la salle St. Louis, à l'Arcade de Banks, le beau brick américain bon marcheur KENHAWA, bien gréé, bien monté en cordages, voiles et autres articles de bord, jaugeant environ 175 tonneaux et portant environ 600 balles de coton. Le Kenhawa est très convenable pour les voyages de la Havane.
L'inventaire de ce navire peut être vu à bord à l'extrémité de la rue St. Philippe, entre les deux marchés, ou au bureau de l'encanteur rue Toulouse, No. 40.
Conditions à la vente.
L'acte de vente, pardevant C. Pollock, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 12 sept

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de syndic.
IL sera vendu mercredi le 23 courant, à 10 heures 1/2 dans la maison située sur le côté occidental de la rue St. Charles, entre la rue St. Joseph et le cercle Tivoli, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 4 mai 1840:
Une quantité de meubles et d'ustensiles de cuisine, abandonnés par A. Bein à ses créanciers.
Conditions, comptant. 10 sept—15

PAR A. L. FERNET.
Vente par le syndic.
IL sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, samedi le 19 septembre prochain, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 2 juillet 1840, en présence du syndic, l'esclave ci-après dénommé, abandonné par A. G. Cochran, à ses créanciers
JAKE, âgé d'environ 35 ans.
Le dit esclave a été vendu lundi le 11 août, mais son âge n'ayant point été représenté dans l'avertissement, tel qu'il est, la vente est nulle et non avenue.
Conditions—Moitié comptant, la balance à 4 mois en un billet endossé, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Acte de vente pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public aux frais de l'acquéreur. 21 st—8 et 19 sept

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu, mardi 22 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis.
Un lot de terre, situé à la Baie St. Louis, attenant à l'Hôtel St. Martin, ayant 65 pieds de face au lac Borgne, sur 124 pieds de profondeur, sur lequel il existe, face au lac, une maison composée d'un magasin, et de deux appartements et d'une galerie, deux petits magasins et cuisine et chambres à domestiques dans le fond.
De plus, dans le fond du terrain, une maison divisée en 2 grandes chambres, deux cabinets et galerie.
Le tout construit en bois et travaillé avec soin.
Conditions à la vente. 9 sept—4

CAFE, &c.—170 sacs Café vert de la Havane;
100 caisses Sucre blanc de la Havane;
100 m Cigares de différentes marques;
4 caisses Linge de table de Bearn;
100 barils et damejeannes Vin de Malaga doux;
3 balles Toile à draps de Russie;
100 do Ravens Duck, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co.

SEL—2000 s. de Sel gros et fin de Liverpool, dernièrement reçus et à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
Enc. Poydras et Magasins.

Le soussigné reçoit sur sel a constamment en main, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et de îles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS,
Enc. Poydras et Magasins.

SEL & CHARBON—2000 sacs sel gros et fin de Liverpool et 50 tonneaux charbon de Cannel en débarquement du navire Franklin, à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
Encoignure Poydras et Magasins.

CHARBON—100 barils charbon de Cannel, de la cargaison du trois mâts Franklin, en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par
E. F. JENKINS,
Encoignure Poydras et Magasins.

S... ... du brick Lea, en débarquement et à vendre par
ALEX. PARK, 91 Commune

INDIGO—4 surons, en débarquement du brick Kanhawa, et 20 do en magasin et à vendre par
15 sept J. ALBERT, 36, rue St. Louis

TRAITES sur New-York, à vendre par
16 sept R. GRONING & Co.

TRAITES sur New York, à vendre par
17 sept HENRY TETE, 13 Conti.

TRAITES sur Boston, à vendre par
17 sep ISAAC BRIDGE & Co.

TRAITES SUR LA HAVANE à vendre par
R. GRONING & Co.

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
KOHN, DARON & Co, 26, Bienville

TRAITES sur Paris, à vendre par
14 sept KOHN, DARON & Co, 26, Bienville

DOUBLONS mexicains, à vendre par
KOHN, DARON & Co, 26, Bienville

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par
16 sept FARELLI & Co. 61 Commune.

TRAITES sur New-York, à vendre par
16 sept R. GRONING & Co.

ESPECES, à vendre par BOGERT & HAWTHORN
15 sept 63, Gravier.

TRAITES sur Baltimore, à vendre par
16 sept J. A. MERRITT, 48, Camp

TOILE de Dundee à vendre par
16 sept R. GRONING & Co.

GENIEVRE de Hollande—25 pipes à vendre par
17 sept R. GRONING & Co.

LARD—5 barriques à vendre par
16 sept J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras.

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié, à vendre par
16 sept J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras.

BISCUITS—30 barils en magasin et à vendre par
17 sep J. VAIRIN & Co. 26, rue Poydras.

TOILE Pitre, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
17 sept 40, Gravier

PLATILLAS, linge de table, nappes, &c., en débarquement, à vendre par 17 sept WM. PREEN,

INDIGO de Caraccas—14 surons à vendre par
17 sept R. GRONING & Co.

CAFE—200 sacs café de la Havane, à vendre par
17 sept R. GRONING & Co.

RAISINS—quelques caisses à vendre par
17 sept CONVERSE & Co, 66 N. Levée.

RIZ—5 tierçons riz frais en débarquement, à vendre par
17 sep P. A. GIRAUD, 6, Nlle-Levée.

LARD—5 boucauts pièces-cotes de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTHERS, 38, N-Levée.
7 sept

EAU DE VIE de cognac pure, à vendre par
17 sept CONVERSE & Co, 66 N Levée.

GENIEVRE de Hollande par à vendre par
17 sept CONVERSE & Co, 66 N. Levée.

ALUN et sel en poudre, à vendre par
17 sept CONVERSE & Co, 66 N. Levée.

TABAC commun et beau, à vendre par
17 sept CONVERSE & Co, 66 N. Levée.

PLOMB de chasse et chevrotines, à vendre par
17 sept CONVERSE & Co, 66 N. Levée.

PORC mess et rump à vendre par
16 sept ADAMS HARTWELL & Co, 36 Poydras.

PORC prime—50 barils à vendre par
16 sept JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras.

PORC M. O.—50 barils M. O. à vendre par
16 sept J. LANDIS & Co. 14 Poydras.

PORC mess et tendre—30 barils à vendre par
16 sept J. LANDIS & Co. 14 Poydras.

TULLE—6 paquets récemment reçus à vendre par
16 sept N. D. CHAMBERLIN, 40 Gravier.

DOUBLONS Mexicains, à vendre par
15 sep KOHN, DARON & Co. 26, Bienville

BARRIQUES de mélasse, à vendre par
16 sept S. GODDARD Jr, 49 Camp.

CIGARITES—10 barils de Mindoro, à vendre par
14 sep J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SACS de Pitre—10 balles, à vendre par
14 sept JOS. LANDIS & Co.

CAFE—50 sacs café de la Havane, à vendre par
14 sept JOS. LANDIS & Co.

SEL FIN—200 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par
14 sept JOS. LANDIS & Co.

BOIS DE TEINTURE—20 tonneaux à vendre
R. GRONING & Co.

WHISKEY—400 barils whiskey rectifié à vendre par
30 sept ADAMS, HARTWELL & Co, 36 Poydras.

TOILE de Russie de 46 pouces de largeur, à vendre par
4 juil G. GREEN & FRERE, 26, Gravier.

CAFE ET SALSEPAREILLE—280 sacs café vert prime et 70 balles salsepareille ... à vendre par
17 sep ... & Co. 15 Bienville.

VENDRE—Un ... parlant très ... [illegible] ... 11 sept

ON demande ... [illegible] ... pour aller à la campagne. ... J. HALL & A. R. BEIN.

A VENDRE—700 sacs en bon ordre reçus par le steamer ... CHARLES DOANE,
6 sep 60, rue Poydras.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Chs. Dufour a transporté son magasin au no. 98 rue du Camp. 1 sep

LES soussignés offrent à vendre à des termes modérés: Eau de vie fine et superfine Champagne, en quart de pipes et en barils;
Vins rouges en barriques ... bouteilles et 24 demi bouteilles ... [illegible]
Vins blancs en demi barriques ... [illegible]
... [illegible]
Curaçao superfin, Marasquin de Zara, ... [illegible]
... BERBAULT FRERES, ...